



Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École de la Nacelle

No de la
résolution ou
annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES NAVIGATEURS
ÉCOLE DE LA NACELLE

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 11 décembre 2024, à 18h00 au local polyvalent de l'école de la Nacelle.

MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

	Présent	Absent		Présent	Absent
Véronique St-Germain	x		Mélanie Bédard	x	
Audrey Roberge	x		Cynthia Melançon	x	
Jessica Raymond	x		Marie-Pierre L'Hébreux	x	
Pier-Luc Pelletier	x		Anne-Julie Gourdes (substitut)		x
Maryline Chevalier	x		Caroline Duchesne	x	
Cynthia Tremblay Emard	x		Martine Nadeau	x	
Hugo Roy (substitut)		x	Anabelle Fillion	x	
Sandra Haince (substitut)		x	Marie-Hélène Dubé (dir.)	x	

-
- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM ;**
Mme Véronique St-Germain ouvre l'assemblée à 18h15.

QUORUM VÉRIFIÉ ET RESPECTÉ

CE-24-25-012

- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR – ADOPTION**

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Jessica Raymond
APPUYÉ DE Mme Audrey Roberge

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 3. DÉPÔT ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE RÉGULIÈRE DU 2 OCTOBRE 2024 – ADOPTION**

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Marie-Pierre L'Hébreux
APPUYÉ DE Mme Cynthia Tremblay Emard

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL – INFORMATION

- Mme Marie-Hélène fait un suivi concernant les membres de la communauté pouvant être au CÉ. Le membre peut être un parent mais doit apporter une expertise autre que parent. Ce ne doit pas être un membre du personnel. Il n'a pas le droit de voter.
- Normes et modalités (coquille concernant la fin de la première étape qui était le 6 novembre 2024).
- L'anglais intensif était indiqué sur 3 étapes. Toutefois, il y a 2 étapes. Les élèves seront évalués en janvier et en juin. Examen du Ministère en juin 2025 pour tous.
- Groupe CAA 2^e et 3^e cycle : Il est indiqué qu'en anglais, il y a 2 compétences à évaluer toutefois, il y a l'ajout de la 3^e compétence à évaluer.

5. PAROLE À L'ASSEMBLÉE – INFORMATION

Aucun

6. ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2025-2026 – INFORMATION

- Présentation du document par la direction. Discussion du cas d'hospitalisation. Monsieur Pier-Luc se questionne sur le délai prescrit pour commencer un suivi. La direction explique qu'on fait l'établissement de santé sur notre territoire et que cela dépend de la disposition de l'élève à recevoir les services d'enseignement.

7. SEMAINE DE RELÂCHE MARS 2025 – INFORMATION

- Mme Caroline précise que l'an passé le service de garde n'était pas ouvert.
- Cette année, la relâche est du 3 mars au 7 mars 2025.
- Une procédure à respecter au CSSDN : les parents vont recevoir l'inscription le 13 janvier et ils ont un minimum de 7 jours ouvrables pour s'inscrire (24 janvier).
- Au CÉ du 29 janvier, la décision sera prise concernant l'ouverture ou non du service de garde.
- C'est la même programmation que l'année passée. Mme Caroline présente les activités.
- 20\$ pour les frais de garde et 5\$ pour les activités. Le service de garde s'autofinance.
- Monsieur Pier-Luc s'informe s'il manque de personnel pendant la relâche, car cela serait aidant pour prendre la future décision.
Mme Caroline précise qu'il ne manque pas de personnel, mais que souvent les éducatrices aiment prendre congé pendant la semaine de relâche.



Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École de la Nacelle

CE-24-25-012	<p>8. ABONNEMENT AIDERSONENFANT 2024-2025 – ADOPTION</p> <ul style="list-style-type: none">- Tous les ans, l'école offre cet abonnement. Avant, le prix était à même le budget du CÉ donc doit être adopté.- Cette année, les sommes ont été transférés dans le fonds 4. <p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Audrey Roberge APPUYÉ Mme Maryline Chevalier Adopté à l'unanimité</p>
CE-24-25-013	<p>9. RÉGIE INTERNE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT – ADOPTION</p> <ul style="list-style-type: none">- Aurait dû être fait en juin.- Mme Marie-Hélène présente et fait la lecture aux membres des changements au document.- Questionnement par rapport au lieu des réunions. Ajout à la régie interne (en cas d'exception l'application TEAMS peut être utilisée, mais ça prend un membre du personnel présent). Loi sur l'instruction publique (7 jours ouvrables pour remettre l'ordre du jour et les documents pertinents). <p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Cynthia Melançon APPUYÉ Mme Jessica Raymond Adopté à l'unanimité</p>
CE-24-25-014	<p>10. AUTORISATION DEMANDE DE FINANCEMENT COUR D'ÉCOLE – ADOPTION</p> <ul style="list-style-type: none">- Les ressources matérielles ont communiqué à Mme Marie-Hélène. L'école est admissible pour faire une demande de subvention au Ministère jusqu'à 100 000\$.- L'école est admissible à d'autres bourses comme Desjardins, Pierre Lavoie, etc.- On doit avoir l'autorisation du CÉ pour aller faire des demandes de subventions et élargir les demandes à d'autres instances que le Ministère.- Une lettre est présentée aux membres et ces derniers votent à l'unanimité en faveur. <p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Mélanie Bédard APPUYÉ Mme Martine Nadeau Adopté à l'unanimité</p>
CE-24-25-015	<p>11. MARCHÉ DE NOËL SERVICE DE GARDE 2024-2025 – APPROBATION</p> <ul style="list-style-type: none">- Marché de Noël les 11 et 12 décembre. Le 11 décembre, ils ont vendu pour 408\$.- L'argent amassé est pour faire une activité spéciale (ex : camion de crème glacée) pour les élèves.



Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École de la Nacelle

CE-24-25-016	<p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Jessica Raymond APPUYÉ Mme Marie-Pierre L'Hébreux Adopté à l'unanimité</p> <p>12. PROJET FINANCEMENT « SUPER RECYCLEURS » 2024-2025 – APPROBATION</p> <ul style="list-style-type: none">- Organisme qui vient ramasser à une date précise tout ce que nous avons ramassé à l'école pour recycler. Mme Caroline présente ce que les élèves peuvent apporter. Selon le poids, cela nous donne un montant d'argent. Il viendrait ramasser les objets le 5 mai 2025. Avec les sous récoltés, on aimerait redonner pour la cour d'école. Zéro sac de plastique pour avoir 100\$ en boni. <p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Marie-Pierre L'Hébreux APPUYÉ Mme Martine Nadeau Adopté à l'unanimité</p>
CE-24-25-017	<p>13. CONTENUS COSP 2024-2025 – APPROBATION</p> <ul style="list-style-type: none">- Contenu d'orientation scolaire et professionnelle.- Mme Mélanie présente le document aux membres. Orientation scolaire pour les élèves. Une planification sur deux ans comme certains élèves le font deux fois (5^e -6^e et 6^e). Père Noël recrute (fait par Mme Marie-Noël et Mme Véronique) cette année. Passage primaire secondaire (unité fait par Mme Mélanie, et AVSEC* Alliance jeunesse). <p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Caroline Duchesne APPUYÉ Mme Maryline Chevalier Adopté à l'unanimité</p>
CE-24-25-018	<p>14. SUIVI FINANCIER 2024-2025 – APPROBATION</p> <ul style="list-style-type: none">- Mme Marie-Hélène présente le document du suivi financier.- Fonds 0. Le Ministère a annoncé que pour le budget actuel (restriction budgétaire jusqu'au 31 mars 2025. Demandes doivent être approuvées au préalable par le DG du CSSDN. Cela doit concerner les dimensions par rapport à la réussite ou la sécurité des élèves.- Fonds 4. Service d'orthopédagogie à 140% qui est financé à 60% par l'école. La psychoéducation est payée par ce fond, mais en rupture de service. Agir tôt déficitaire, car paie une partie de l'orthopédagogie. Plan de rattrapage s'est terminé au 30 novembre. 320\$ par classe pour le budget bibliothèque de classe.

Francisation à l'école : peu d'élèves à la Nacelle. On ne reçoit pas de montant.

Mme Cynthia ajoute une précision : (3 volets pour la culture à l'école) les enseignants complètent un formulaire et l'école reçoit un certain remboursement ce qui permet de revivre d'autres activités.

- Aide alimentaire (école aide les élèves)

Monsieur Pier-Luc apporte un point : est-ce qu'on peut fournir une collation à tous ? Combien ça coûterait qu'on fournisse un fruit le matin ?

Mme Marie-Hélène explique qu'il existe des partenariats pour les milieux défavorisés. On n'a pas les budgets pour le faire en totalité sur une année scolaire mais des projets sporadiques sont envisageables.

- Fonds 5 : CÉ. Dépense 710\$ (frais de déplacement en fin d'année et les soupers de Noël et de juin)
- Fonds 6 (budget administratif à l'école)
- Fonds 7 (autofinancé)
- Fonds 8 (service de garde)

Mme Caroline présente le document aux membres. Prévoyait un déficit de 36 000\$, mais cette année, il y a 201,4 réguliers, donc une allocation supplémentaire par le Ministère de 48 000\$. Donc, surplus de 47 000\$ cette année à la suite des subventions reçues depuis le mois d'octobre/novembre.

- Fonds 9 (fanfare, activités extrascolaires)

Tous les fonds sont prévus être en équilibre d'ici la fin de l'année au 30 juin 2025.

IL EST PROPOSÉ PAR M. Pier-Luc Pelletier

APPUYÉ Mme Mélanie Bédard

Adopté à l'unanimité

15. PAROLE AUX REPRÉSENTANTS DES ENSEIGNANTS – INFORMATION

- Mme Marie-Pierre : 3^e et 3^e-4^e année (fossile de dinosaure, activité d'Halloween du comité de rassemblement, remise des Nacelle d'or, lettre au père Noël, maison des Jésuites, en 3^e-4^e année il y a un calendrier de l'aveugle avec des livres de Noël. Maison de Noël en plâtre. Visite d'une artiste pour activité de création. 3^e-4^e et 4^e : Chronique de jeux de société. L'essayage des skis et des bottes pour le projet de ski de fond.
- Mme Cynthia : Présentation d'une pièce de théâtre, Police de Lévis, activité Cléobulle, CAA 3^e cycle : projet catastrophe naturelle. Projet de cartes de Noël illuminées. Ateliers hors-piste (1^{re} année). Activité en classe avec l'orthopédagogue. Rencontre d'arrimage avec le préscolaire et le premier cycle. Lire et faire lire en 1^{re} année.



Procès-verbal **du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT** *de l'École de la Nacelle*

- Mme Mélanie (au préscolaire, il y a co-enseignement jusqu'aux vacances chez Mme Marie-Hélène et Mme Patricia). En 6^e année, avec l'activité d'Halloween, 1038,30\$ ont été amassés pour les élèves qui participent au voyage. Campagne de financement des fromages (19 557\$). 1^{er} novembre : Musée des plaines d'Abraham. Programme hors-piste pour tous les niveaux avec Mme Marie-Caroline, TES.

16. PAROLE À LA REPRÉSENTANTE DES PROFESSIONNELS – INFORMATION

- Service d'orthopédagogie en classe.
- Surcroit pour des ajouts en fluidité et pour les aides technologiques.
- Présentation à la table des orthopédagogues (pratiques innovantes en orthopédagogie) en janvier 2025 pour le projet sur les ateliers d'écriture / station de correction initié l'an dernier par Mme Marie-Claude et poursuivi cette année par Mme Anabelle.

17. PAROLE À LA RESPONSABLE DU SERVICE DE GARDE – INFORMATION

- Journée pédagogique en janvier (60 élèves inscrits comparativement à 90)
- Aide aux leçons (mardi 16h30) pour les élèves qui ont des besoins.

18. PAROLE AU PERSONNEL DE SOUTIEN – INFORMATION

- Plus de fatigue. Elles vont recevoir une stagiaire. Tout le monde va bien.

19. PAROLE À LA DIRECTION DE L'ÉCOLE – INFORMATION

- Aide à la classe (5 éducatrices : 15h par semaine pour les mêmes 5 groupes)
- Ajout d'un 10h par semaine pour les 3 classes du préscolaire.
- Activité à école pour l'écriture (projet au préscolaire avec la conscience phonologique). Classe d'adaptation scolaire rencontre avec CP pour arrimer. CAP 1^{re} année à 6^e année. Spécialistes travaillent sur le comité sentiment d'appartenance. Leaders pédago-numériques ont offert leur aide pour aller une journée dans la classe. Pratiques collaboratives en écriture. Pénurie de personnel (psychoéducative qui manque, une enseignante pour un retrait préventif).
- Entre 1 000\$ et 1 500\$ voté pour le montant pour les arbres.
- Travaux dans la cour d'école (conduite pluviale)
- Ressources matérielles (demandes qui ont été faites pour de petits travaux dans l'école : bureau des TES est petit donc agrandissement pour optimiser l'espace, changer les casiers, caméra extérieure, espace de rencontre (local avec le photocopieur).

20. PAROLE À LA REPRÉSENTANTE AU COMITÉ DE PARENTS – INFORMATION

- Mme Cynthia Tremblay Emard et Mme Audrey Roberge
- Mot de la direction générale concernant Clair-Soleil (démolie et reconstruite 2028-2029). Une inspection sera effectuée, pour le moment, l'école de la Nacelle n'en fait pas partie.



Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École de la Nacelle

CE-24-25-019	<ul style="list-style-type: none">- Francisation. En lien avec la loi 25 Consultation des professionnels au privé. Le professionnel privé ne peut pas venir observer à l'intérieur des classes.- L'an dernier camp de littératie et belle réussite donc on poursuit.- Nouveau programme pour les profils au secondaire (demande par internet, jusqu'au 2 décembre pour répondre. À partir du 9 décembre, les écoles gèrent les places vacantes.- Idée de vente de livres usagés pour financer la cour d'école.- Projet conscience phonologique pour dépister plutôt.- Plusieurs demandes pour les cours d'école.- Absentéisme dans les CÉ (s'assurer que le minimum requis est présent).- Comité EHDA du CSSDN (guide pour comprendre le plan d'intervention). <p>21. INFORMATION DU/DE LA PRÉSIDENT(E) – INFORMATION</p> <p>Aucun</p> <p>22. DIVERS</p> <p>Aucun</p> <p>23. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Marie-Pierre L'Hébreux APPUYÉ DE Mme Cynthia Melançon QUE la séance soit levée à 20h44 Adopté à l'unanimité</p> <p>_____ Président</p> <p>_____ Direction</p>
--------------	---